



Championnat Départemental par Equipes de Club



Les Archers du Béloinois et le Comité Départemental 72 de Tir à l'Arc, sont heureux de vous inviter au 1^{er} Championnat Départemental par Equipes de Club, qui se déroulera le

Dimanche 25 juin 2017

Sur le complexe sportif de Laigné, st Gervais en Belin

HORAIRES

Ouverture du greffe	08h30
Début échauffement (30mn)	09h00
Début des tirs	09h30

LES TIRS, LES BLASONS

Le matin, tirs de qualifications, en ABC ou AB/CD selon le nombre d'inscrits, blason et distances selon le règlement « Fédéral »
L'après-midi, matches par équipes de club
A 20m sur blason de 80 pour les Benjamins et Minimes
A 50m sur blasons de 122 pour les autres catégories
Voir le règlement ci joint

RECOMPENSES

A la 1 ^{ère} équipe jeunes (Benjamins et Minimes)
A la 1 ^{ère} équipe arc nu
A la 1 ^{ère} équipe Classique mixte
A la 1 ^{ère} 2 ^{ème} équipe Poulies mixte

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à adresser à :

Patrick Couprie
7 cours Ariane, 72230, Moncé en Belin
Tel : 06.15.36.55.76
E-mail : patrick.couprie.pc@gmail.com
Copie à : archersdubelinois@orange.fr

DROITS D'INSCRIPTIONS

Jeunes	7 €
Adultes	9 €

FORMALITES

Les équipes peuvent être composées de 3 ou 4 compétiteurs,
Licence FFTA à jour
Autorisation Parentale obligatoire pour les mineurs
Tenue De club ou blanche de préférence
Chaussures de sport obligatoires

DROIT A L'IMAGE

Des Photos pourront être prises, lors de cette compétition, et être publiée sur nos réseaux-sociaux. Les personnes qui désirent se réserver leur droit à l'image, sont priées de le signaler lors de leur passage au greffe

SUR PLACE

Vous trouverez sur place
Buvette, Boisson Chaudes et froides,
Sandwich et hot-dog, Pâtisserie et confiseries
Et bien sûr, sourires et ambiance
Verre de l'amitié

Au Plaisir de vous recevoir nombreux



Cie Archers du Béloinois



Championnat Départemental par Equipe de Club

Club : _____ Responsable : _____ Tel : _____
Mail : _____

Catégorie de l'équipe					
	N° licence	Nom et Prénom	Catégorie	Arme	Mise
1					
2					
3					
4					
Catégorie de l'équipe					
	N° licence	Nom et Prénom	Catégorie	Arme	Mise
1					
2					
3					
4					
Catégorie de l'équipe					
	N° licence	Nom et Prénom	Catégorie	Arme	Mise
1					
2					
3					
4					
Catégorie de l'équipe					
	N° licence	Nom et Prénom	Catégorie	Arme	Mise
1					
2					
3					
4					

Inscription à adresser à

COUPRIE Patrick

7. cours Ariane, 72230, Moncé en Belin

Tel : 06.15.36.55.76, Email patrick.coupric@gmail.com, copie à Email :

archersdubelinois@orange.fr

Règlement par chèque à l'ordre de « Cie Archers du Béloinois »



Organisation d'un Championnat Départemental Par Equipes de Club Et d'un Championnat Départemental des Club

A. Championnat Départemental par Equipes de Club

Le but est de mettre en place, au niveau départemental, une compétition par équipe en se servant du règlement des concours 2x50m. L'objectif est de créer au niveau départemental une dynamique sportive par équipes de club et inciter les archers à tirer par équipe.

Tous les clubs de la Sarthe Affiliés à la FFTA sont admis

L'organisation de cette compétition est basée sur la réglementation de la « Coupe de la ligue d'été »

I. Les Equipes :

A. 4 catégories sont admises

- Les jeunes (regroupement des Benjamins et des minimes)
- Les juniors (regroupement de Cadets et des juniors)
- Les Adultes Arcs Classique (regroupement des Séniors, Vétérans et Super Vétérans)
- Les Arcs à poulies (regroupement de toutes les catégories reconnues par le règlement Fédéral)
- Les arcs nus (regroupement de toutes les catégories d'arc nus pouvant tirer à 50 m)

B. La mixité de sexe est possible dans toutes les catégories.

C. S'il n'y a pas suffisamment d'équipes juniors, possibilité de regrouper les juniors avec les séniors

II. Nombre d'équipes par catégorie

Le nombre d'équipes par catégorie doit être dans l'idéal de 4 ou d'un multiple de 4, si ce n'est pas le cas, des tours à vide seront tirés lors des matches de duels, mais toutes les équipes tireront un match de duel au minimum

III. Déroulement de la compétition

Les clubs inscrivent leurs équipes qui doivent être nominatives et comportés au minimum 3 archers et au maximum 4 archers. Un capitaine peut accompagner l'équipe

Le matin il y aura un tir de qualification 2X50 m

Ce tir de qualification sera "**qualificatif individuel**" pour les Championnats de France et pourra être ouvert s'il reste de la place.

A l'issue de ce tir de qualification il sera effectué un classement par équipes

L'après-midi il y aura des duels par équipes conformes à la réglementation des Compétitions de DR.

1. **En cas d'égalité de point**

Entre 2 ou plusieurs équipes dans le classement, à la fin de l'épreuve de qualification, le départage des équipes, s'opère ainsi

- ✓ Au plus grand nombre de 10 (10 et X) des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ Au plus grand nombre de X des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ Par un tir de barrage si encore égalité (article B.6.5.2.3 du Règlement International)

2. **Les tirs de barrage :**

Un seul tir de barrage d'une volée de 3 flèches (1 par archer), le départage s'opère ainsi :

- ✓ Le plus haut total de points gagne ;
- ✓ Si l'égalité subsiste, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
- ✓ Si l'égalité subsiste, l'équipe, dont la deuxième (puis la troisième) est la plus près du centre, sera déclarée gagnante ;
- ✓ Si nécessaire, il sera à nouveau tiré un barrage de 3 flèches (1 par archer) au plus haut total de points, suivi de l'évaluation la plus près du centre, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue ;

IV. Déroulement des duels

1. Tous les matches se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1m :
2. **Arcs classiques** : au meilleur des 4 sets de 6 flèches (2 flèches par archer).
3. **Arcs à poulies** : 4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer). Scores cumulés (et non par sets).
4. Temps imparti pour chaque volée : **2 minutes**.
5. Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1 ou 2 flèches d'affilé. A la fin de son tir, Il doit revenir en arrière de la ligne de 1m avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir pour effectuer son tir.
6. Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1m qu'ils ne doivent pas franchir.
7. Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1m, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.
8. En cas d'égalité de points set pour les arcs classique, ou de points cumulés pour les arcs à poulies, à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale : (Voir plus haut)

Championnat Départemental des Clubs

Chaque équipe, rapporte à son Club ou Compagnie, des points en fonction de son classement dans le championnat par équipe

Cas 1 : 8 équipes engagées

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8
Points	8	7	6	5	4	3	2	1

Cas 2 : 4 équipes engagées

Classement	1	2	3	4
Points	4	3	2	1

Les points obtenus dans chaque catégorie sont additionnés pour chaque club

Le club ou la compagnie qui cumule le plus de points est déclaré

« Champion Départemental des Clubs »

En cas d'égalité de points entre 2 Clubs

C'est le Club, qui a remporté le plus de premières places, puis de secondes places, dans le classement par catégorie, qui l'emporte